



NOUVELLE-CALÉDONIE

**ORGANISATION DES PROFESSIONNELS
DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE**

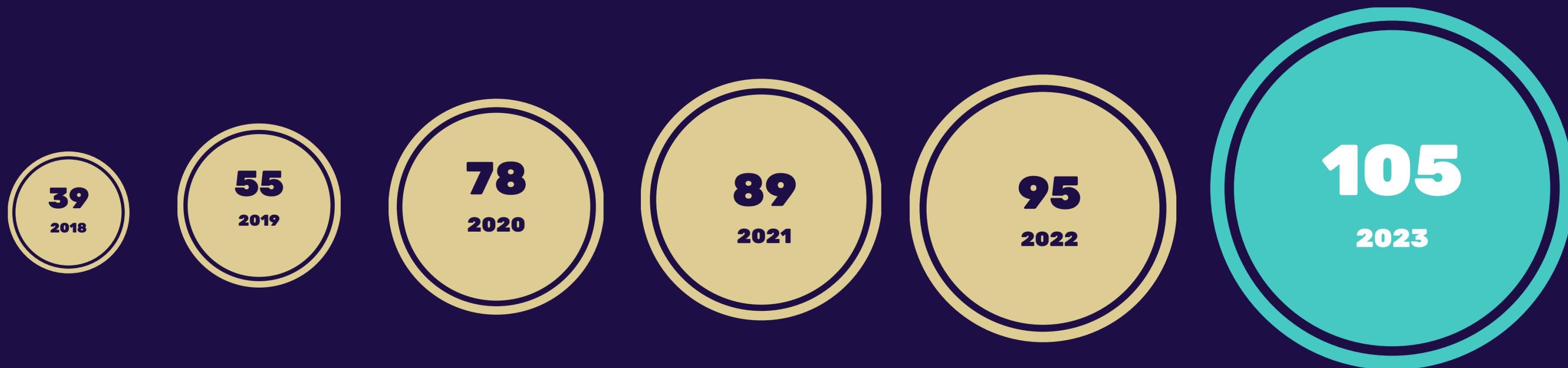
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

24/04/2024

BILAN MORAL 2023

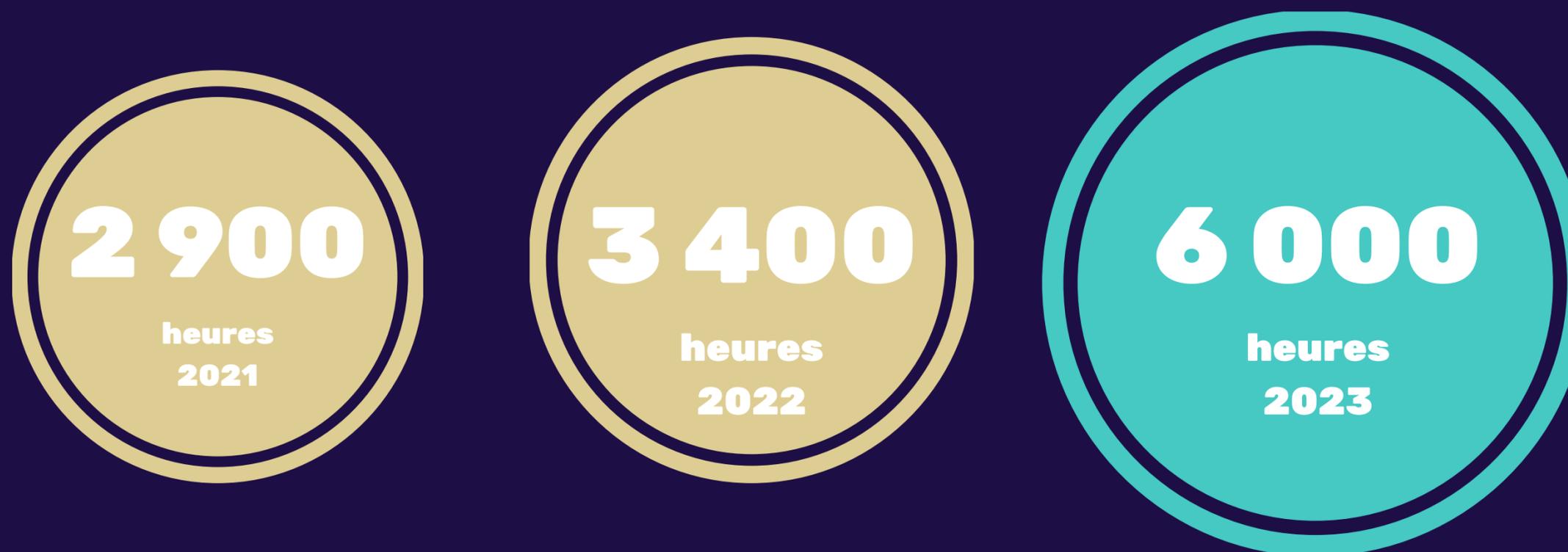


UN NOMBRE D'ADHÉRENTS EN PROGRESSION



AUJOURD'HUI NOUS COMPTABILISONS 110 ADHÉRENTS.

UN TEMPS DE BÉNÉVOLAT PLUS SOUTENU



Ce temps comptabilise les réunions suivantes : bureau, CA, commission Cybersécurité, commission Formation, commission NID, commission DATA, commission IA, les clubs, les rdv et les temps de travail (GT)

5 COMMISSIONS EN COURS

CYBERSÉCURITÉ



- **CRÉATION EN 2017**
- **20 MEMBRES ACTIFS**
- **CTF / PRO SUD**

NUMÉRIQUE INCLUSIF & DURABLE



- **CRÉATION EN 2023**
- **12 MEMBRES ACTIFS**
- **LA GRANDE COLLECTE / ÉTUDE ACCESSIBILITÉ SITES**

FORMATION



- **CRÉATION EN 2019**
- **15 MEMBRES ACTIFS**
- **CERTIFICATION ICDL / ETUDE DES BESOINS EN FORMATION**

DATA



- **CRÉATION EN 2021**
- **25 MEMBRES ACTIFS**
- **AFTERWORK / CAS D'USAGE**

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE



- **CRÉATION EN 2023**
- **15 MEMBRES**
- **CRÉATION DES GT / CAS D'USAGE**

RETOUR SUR LES ÉVÉNEMENTS 2023



PARTICIPATION
À VIVATECH PARIS



PARTICIPATION
AU MOTION JUICE FESTIVAL



PARTICIPATION AU SALON
POUR L'EMPLOI ET LA
FORMATION



PARTICIPATION À LA
FÊTE DU NUMÉRIQUE
DE LA VILLE DU MONT-
DORE



ORGANISATEUR DU
HACKAGOU - LE CTF
CALÉDONIEN
2EME ÉDITION



DATA ADVISOR -
OCÉAN HACKATHON



ORGANISATION DE
139 ATELIERS LES TREMPAINS
DU NUMÉRIQUE
BPI FRANCE / FRANCE NUM



ORGANISATION DE 2
CONFÉRENCES DANS LE
CADRE DU PROJET
DESTINATION NUMÉRIQUE



RETOUR SUR LES RDV ADHÉRENTS 2023



**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE**



**7 CROISSANTS
NUMÉRIQUES SUR
L'ANNÉE**



**8 OPEN LUNCH
SUR L'ANNÉE**



**5 AFTERWORKS
THÉMATIQUES**



**ORGANISATION DES CLUBS
DSI, RSSI, DPO,
GÉOMATIQUE, OPEN SOURCE
15 RÉUNIONS**



**RDV COMMISSIONS
38 RÉUNIONS**



**SOIRÉE DE
FIN D'ANNÉE**



**41 RÉUNIONS
CA / BUREAU**



DES RELATIONS PRIVILÉGIÉES AVEC LES INSTITUTIONS



- RÉUNION MENSUELLE
- PARTICIPATION AU PSEN
- PARTICIPATION À VIVATECH



- ÉCHANGES RÉGULIERS
- PARTICIPATION À L'AIDE À LA NUMÉRISATION DES ENTREPRISES (+/-20MF)

DES COMMUNICATIONS PLUS NOMBREUSES

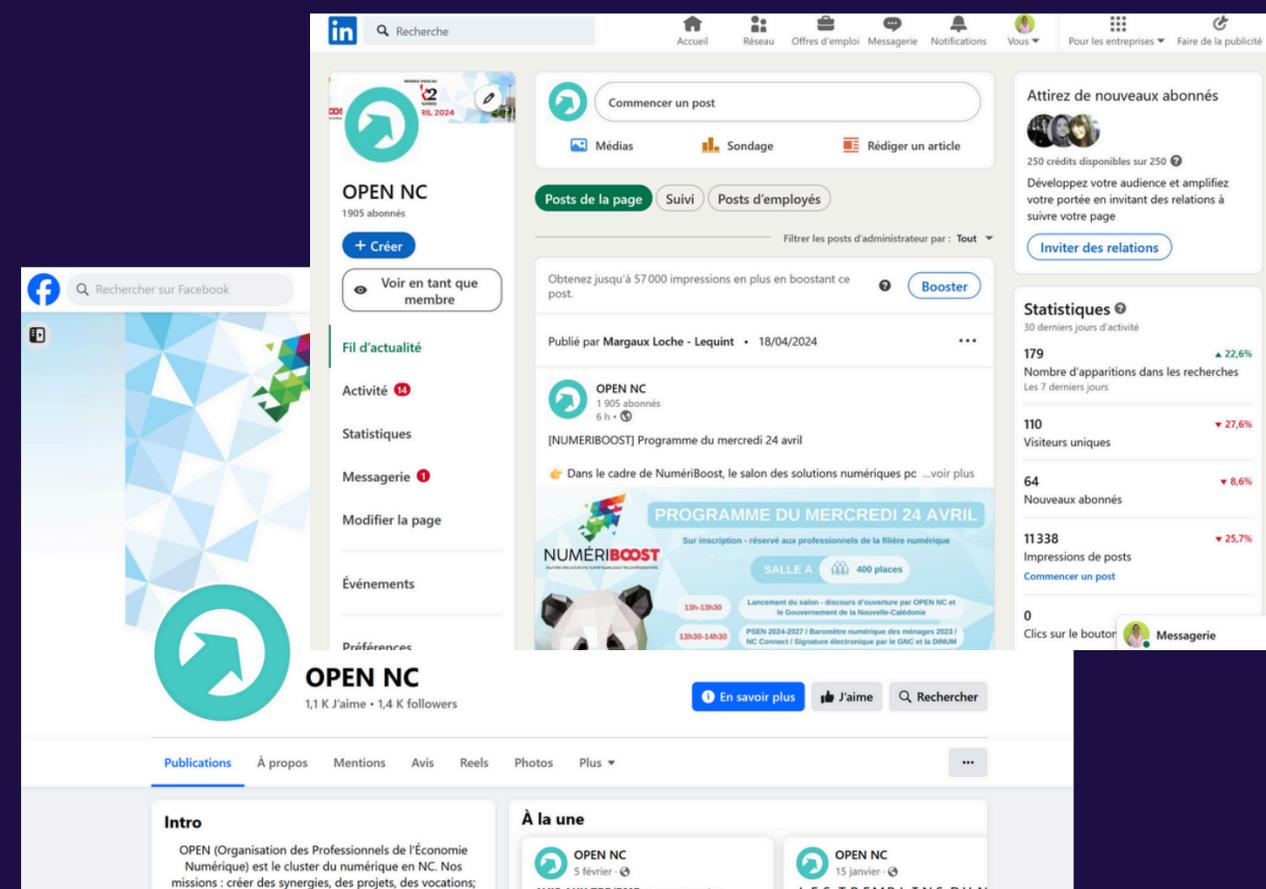
SITE INTERNET



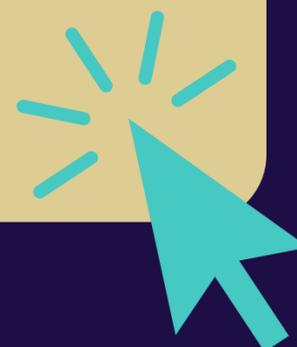
NEWSLETTER



RÉSEAUX SOCIAUX



VOTE



BILAN FINANCIER 2023



COMPTES DE RÉSULTATS

CHARGES		PRODUITS	
Salaires	10 867 752 FCFP	Cotisations Partenaires	3 148 000 FCFP
Charges Sociales	4 260 931 FCFP	Cotisations Adhérent	4 854 000 FCFP
Achats et Charges Externes	8 643 860 FCFP	Prestations de services	3 269 690 FCFP
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	72 591 FCFP	Parrainages	2 950 000 FCFP
Autres	114 259 FCFP	Subventions	9 394 901 FCFP
		Autres	115 089 FCFP
		Produits financiers	14 969 FCFP
TOTAL	23 959 393 FCFP	TOTAL	23 746 649 FCFP
		RESULTAT D'EXPLOITATION	-212 744 FCFP

ACTIFS

TRÉSORERIE DISPONIBLE AU 31/12/23
10 951 424 XPF

COMPTE COURANT
7 909 025 XPF

COMPTE ÉPARGNE
3 042 399 XPF

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'association

OPEN
7 B rue Gambetta VDT
BP 10992
98805 NOUMEA

relatifs à l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	13 399 340 Francs
- Produits d'exploitation,	23 731 680 Francs
- Résultat net comptable,	(212 744) Francs

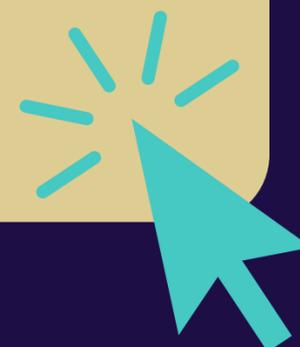
Fait à NOUMEA
Le 15/04/2024

bernard Forgues

✓ Certified by  you sign

Expert Comptable

VOTE



ACTIONS 2024



ANIMATION DU RÉSEAU



RENFORCEMENT DE LA FILIÈRE

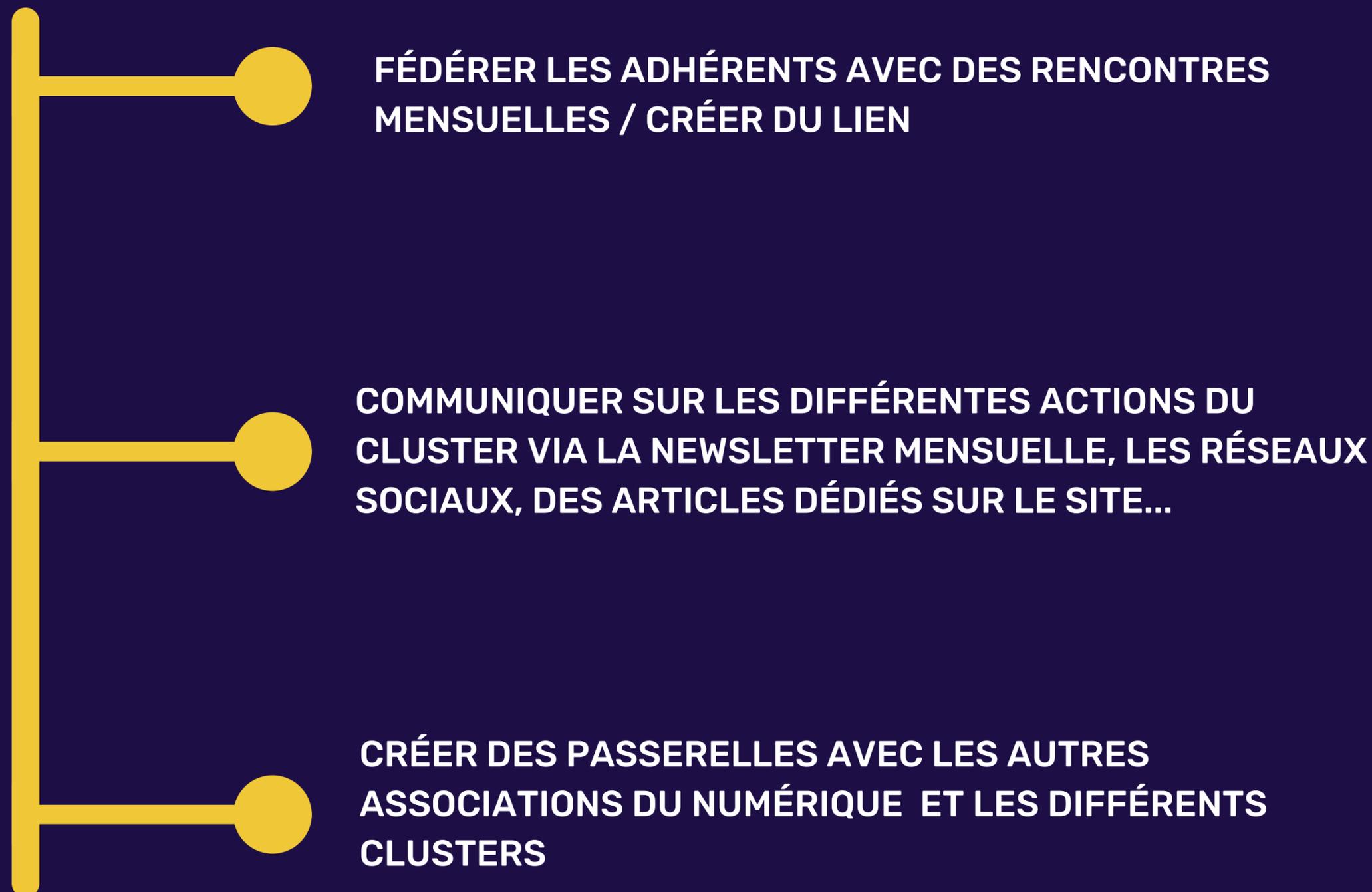


DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES



DÉVELOPPEMENT DU BUSINESS

-  **ANIMATION DU RÉSEAU**
-  **RENFORCEMENT DE LA FILIÈRE**
-  **DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES**
-  **DÉVELOPPEMENT DU BUSINESS**

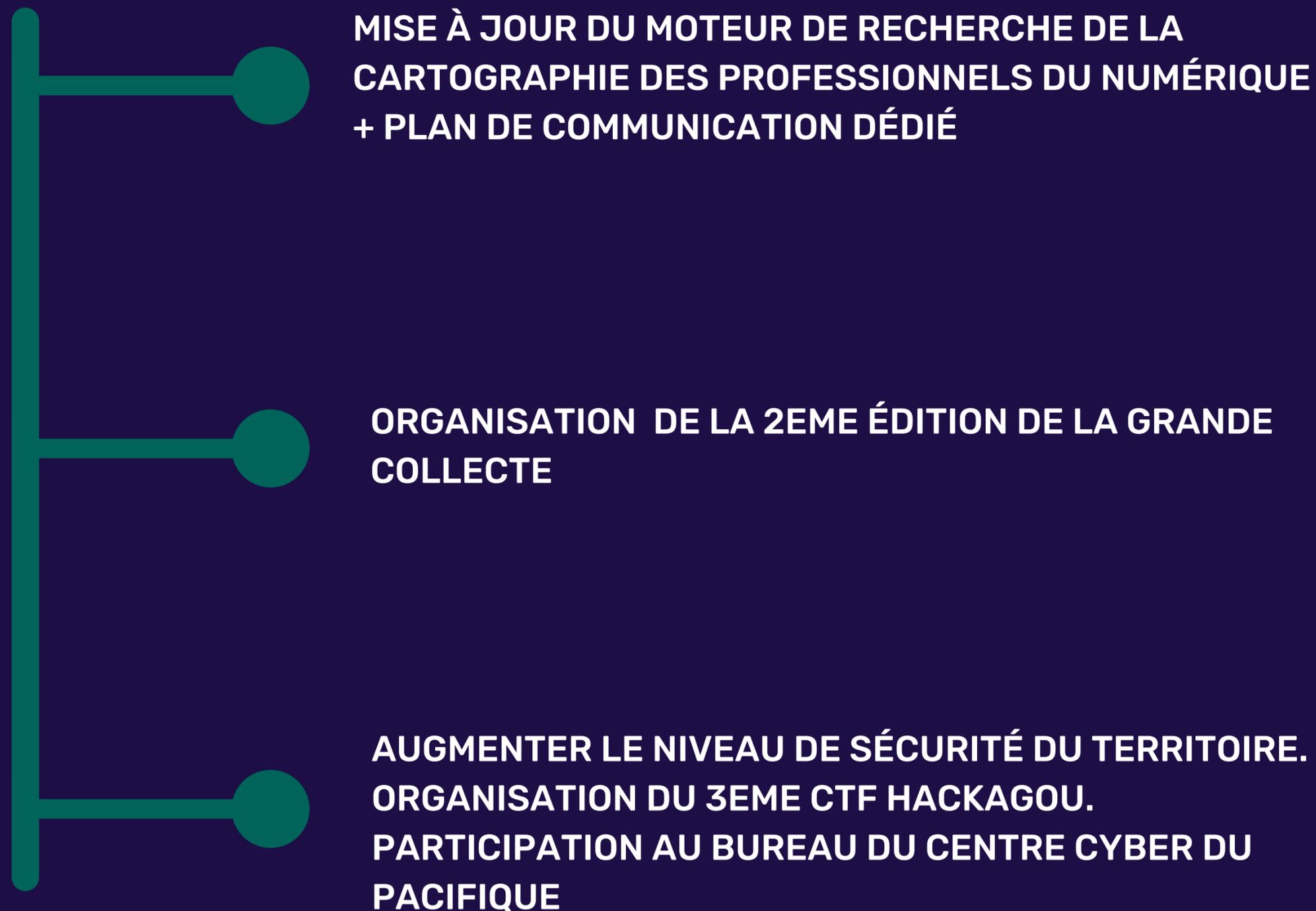


 ANIMATION DU RÉSEAU

 RENFORCEMENT DE LA FILIÈRE

 DÉVELOPEMENT DES COMPÉTENCES

 DÉVELOPEMENT DU BUSINESS



- ANIMATION DU RÉSEAU
- RENFORCEMENT DE LA FILIÈRE
- DÉVELOPEMENT DES COMPÉTENCES
- DÉVELOPEMENT DU BUSINESS

VULGARISER LA DATA ET LA RENDRE ACCESSIBLE À TOUS.
CRÉATION DE CONTENU SUR LA DATA

MISE EN AVANT DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE VIA LA COMMISSION DÉDIÉE AVEC DES CAS D'USAGE.

VALORISER LES MÉTIERS : SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS DSI ET RSSI. LANCEMENT DES CLUBS OPEN SOURCE, GÉOMATIQUE ET DPO

-  ANIMATION DU RÉSEAU
-  RENFORCEMENT DE LA FILIÈRE
-  DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES
-  DÉVELOPPEMENT DU BUSINESS

-  PARTICIPATION AU PROGRAMME PRO SUD AVEC DES COACHING EN CYBERSÉCURITÉ
-  CONTINUER LE PROJET LES TREMPAINS DU NUMÉRIQUE POUR SENSIBILISER LES ENTREPRISES CALÉDONIENNES
-  SUSCITER DES VOCATIONS EN CYBERSÉCURITÉ GRÂCE AU HACKAGOU
-  DESTINATION NUMÉRIQUE : INCITER L'ORIENTATION DES LYCÉENS DANS LA FILIÈRE NUMÉRIQUE PAR DES SESSIONS DE SENSIBILISATION.

- ANIMATION DU RÉSEAU
- RENFORCEMENT DE LA FILIÈRE
- PROMOTION DU NUMÉRIQUE
- DÉVELOPEMENT DU BUSINESS



BUDGET PRÉVISIONNEL 2024

DEPENSES

FRAIS FIXES

LOCAUX STATION N	0 XPF
SALAIRE MANAGEMENT CLUSTER + Chef de projet LTDN	9 480 000 XPF
CHARGES SALARIALES (Cafat/mutuelle)	3 602 400 XPF
HONORAIRE COMPTABLE + GESTION PERSONNEL	400 000 XPF
OFFRATTEL BOITES MAILS	115 000 XPF
OPT - TEL	60 000 XPF
SITE INTERNET - HEBERGEMENT	0 XPF
SITE INTERNET - MAINTENANCE	108 120 XPF
FRAIS BANCAIRES	50 000 XPF
ASSURANCE - RC PRO	95 000 XPF
ABONNEMENT OUTIL NUMERIQUE CANVAS	27 600 XPF
LOGICIEL SUIVI COMPTABLE	48 000 XPF

FRAIS VARIABLES

PUBLICITES, COMMUNICATIONS, ACCOMPAGNEMENT AGENCE DE COM, REDACTION ARTICLES ET PORTRAIT	1 200 000 XPF
FRAIS LOGISTIQUES SEMINAIRES / REUNIONS / RECEPTION / REPAS (pour les commissions, les clubs, le CA et les réunions adhérents)	1 500 000 XPF
CARTOGRAPHIE DES ACTEURS DU NUMERIQUE	300 000 XPF
EVENEMENTS NUMERIQUE – NumeriBoost / Hackagou / La Grande Collecte	29 565 400 XPF
Projet Destination Numérique	4 200 000 XPF
CONSULTANT DIVERS	200 000 XPF

TOTAL 50 951 000 XPF

RECETTES

PROVINCE SUD	4 000 000 XPF
GOUVERNEMENT	6 000 000 XPF
COTISATIONS CLUSTER	9 000 000 XPF
ICDL	1 000 000 XPF
LTDN – AAP BPI France ==> Excédent	3 186 000 XPF
Salon NUMERIBOOST	9 165 000 XPF
Projet DESTINATION NUMERIQUE	4 200 000 XPF
Projet HACKAGOU	12 950 000 XPF
Projet LA GRANDE COLLECTE	1 450 000 XPF

50 951 000 XPF



NOUVELLE-CALÉDONIE

**ORGANISATION DES PROFESSIONNELS
DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

24/04/2024

MODIFICATION DES STATUTS

ARTICLE 2

- AJOUT DE « DES » À « ORGANISATION PROFESSIONNELS DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE ».

ARTICLE 3

- MODIFICATION DE L'ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL
- MODIFICATION DU MODE DE CHANGEMENT D'ADRESSE : PAR SIMPLE DÉCISION DU CA VS PAR UNE AG.

ARTICLE 7

- AJOUT DE DEUX NOUVELLES CATÉGORIES DE MEMBRE : TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS ET ASSOCIATIONS – SANS VOIX DÉLIBÉRATIVES AUX AG.
- MODIFICATION DES MEMBRES D'HONNEUR : SUPPRESSION DE L'ONNC ET L'ACTIC – ASSOCIATIONS QUI N'EXISTENT PLUS.

ARTICLE 8

- AJOUT DE « SAUF CATÉGORIES PARTICULIÈRES » - LES MEMBRES ADHÉRENTS DISPOSENT CHACUN, SAUF CATÉGORIES PARTICULIÈRES, D'UNE VOIX DÉLIBÉRATIVE AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES.

ARTICLE 10

- MODIFICATION DU NOMBRE DE MEMBRES DU CA : PASSANT DE 10 À 8 À 12 MEMBRES.
- MODIFICATION DU NOMBRE D'ANNÉE DE NOMINATION DES ADMINISTRATEURS : PASSANT DE 3 À 2 ANS.

ARTICLE 10.1

- AJOUT : LE PRÉSIDENT POURRA À SA DISCRÉTION DÉSIGNER L'ANCIEN PRÉSIDENT « PRÉSIDENT D'HONNEUR ».

ARTICLE 10.3

- MODIFICATION DES MODALITÉS DE SIGNATURE DES PV : SECRÉTAIRE VS PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE DE SÉANCE.

ARTICLE 10.3

- MODIFICATION DES MODALITÉS DE SIGNATURE DES PV : SECRÉTAIRE VS PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE DE SÉANCE.

ARTICLE 11

- MODIFICATION DU TERME « S'ADJOINDRE » POUR « RECOURIR » ET SUPPRESSION DU TERME « RÉTRIBUÉS » APRÈS SALARIÉS : LE BUREAU PEUT ÉGALEMENT RECOURIR À TITRE CONSULTATIF À UN OU PLUSIEURS SALARIÉS DE L'ASSOCIATION, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE, POUR L'ASSISTER DANS SA GESTION.

ARTICLE 11.2

- MODIFICATION DU TERME RATIFIÉES POUR RAPPORTÉES : TOUTES LES DÉCISIONS DU BUREAU DOIVENT ÊTRE RAPPORTÉES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

- AJOUT : LES DÉCISIONS STRATÉGIQUES DOIVENT-ÊTRE RATIFIÉES PAR LE CA.

ARTICLE 12

- AJOUT : IL POURRA À SA DISCRÉTION DÉSIGNER L'ANCIEN PRÉSIDENT « PRÉSIDENT D'HONNEUR ».

ARTICLE 13

- AJOUT : D'AUTRES VP (JUSQU'À 3 MAX) POURRAIENT ÊTRE NOMMÉS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION SI BESOIN ET DISPOSERONT DU MÊME RÔLE QUE LE VP1.

ARTICLE 15

- MODIFICATION DU TERME DIRECTEUR POUR MANAGER : PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS DU BUREAU EXÉCUTIF AYANT POUR OBJET LA PRÉSENTATION DES RAPPORTS DU MANAGER.

ARTICLE 17.1

- AJOUT DU VOTE ÉLECTRONIQUE DANS LE QUORUM : LES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE SONT PRISES AVEC UN QUORUM DE LA MOITIÉ DES MEMBRES ADHÉRENTS PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS PHYSIQUEMENT OU PAR VISIOCONFÉRENCE OU AU MOYEN D'UN VOTE À DISTANCE PAR COURRIER OU VOTE ÉLECTRONIQUE.
- AJOUT DU VOTE ÉLECTRONIQUE DANS LA MAJORITÉ : LA MAJORITÉ REQUISE EST LA MAJORITÉ (50 % + 1 VOIX) DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS PHYSIQUEMENT OU PAR VISIOCONFÉRENCE OU AU MOYEN D'UN VOTE À DISTANCE PAR COURRIER OU VOTE ÉLECTRONIQUE.

ARTICLE 17.2

- AJOUT DU VOTE ÉLECTRONIQUE : LES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE SONT PRISES AVEC UN QUORUM DE LA MOITIÉ DES MEMBRES PRÉSENTS PHYSIQUEMENT OU PAR VISIOCONFÉRENCE OU AU MOYEN D'UN VOTE À DISTANCE PAR COURRIER OU VOTE ÉLECTRONIQUE.

ARTICLE 19

- AJOUT DU TERME « SERVICES » : LA MUTUALISATION D'ACHATS, LA VENTE D'ARTICLES ET DE SERVICES, POURRONT FAIRE PARTIE DE L'ACTIVITÉ COMMERCIALE DE L'ASSOCIATION.

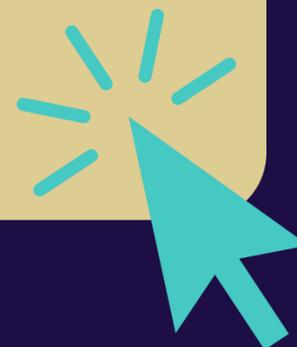
ARTICLE 20

- SUPPRESSION DU MONTANT DES SEUILS CAR ILS SONT VARIABLES ET AJOUT DU TERME « SEUIL LÉGAL »

ARTICLE 22

- AJOUT DU VOTE ÉLECTRONIQUE : LA DISSOLUTION NE PEUT ÉGALEMENT ÊTRE DÉCIDÉE QUE SI ELLE EST PROPOSÉE PAR UNE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PRISE À LA MAJORITÉ DES VOIX DE SES MEMBRES EN FONCTION, ET VOTÉE ENSUITE EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DÉLIBÉRANT À LA MAJORITÉ DES DEUX TIERS DES VOIX DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS, PHYSIQUEMENT OU PAR VISIOCONFÉRENCE OU AU MOYEN D'UN VOTE À DISTANCE PAR COURRIER OU VOTE ÉLECTRONIQUE.

VOTE





OPEN
NOUVELLE-CALEDONIE